



Plusieurs conseillères nationales avaient fait le déplacement, hier, au Conseil des Etats, pour suivre le débat sur la représentation des femmes dans les conseils d'administration. La Chambre du peuple avait déjà accepté l'idée de seuils féminins pour les directions et les conseils d'administration. KEYSTONE

Une victoire pour les femmes

ÉGALITÉ Comme le National, le Conseil des Etats veut davantage de représentantes dans les directions d'entreprises et les conseils d'administration.

PAR PHILIPPE BOEGLIN, BERNE



La grève des femmes de vendredi passé n'a pas laissé insensible le Conseil des Etats. Les sénateurs ont consenti, hier, à encourager la représentation des femmes à la tête des grandes entreprises: 20% dans les directions, et 30% dans les conseils d'administration. Mais la décision, tombée par 27 voix à 13, n'était pas courue d'avance. La commission préparatoire recommandait d'élargir le projet, de se contenter des 30% dans les conseils d'administration, et de ne fixer aucun objectif pour les directions.

Peine perdue. La Chambre des cantons, sous l'impulsion du bloc gauche-PDC, s'est finalement ralliée au Conseil fédéral, et au Conseil national. Ces pourcentages de femmes se retrouvent ancrés dans le droit. La toute fraîche grève des femmes s'est invitée dans les débats. «C'est presque embarrassant de devoir s'étendre autant sur la question. La mesure proposée est hyper douce. Un rejet serait difficile à comprendre pour la population, notamment après la grève de vendredi dernier», a appelé Beat Vonlanthen (PDC/FR). «Si ce projet aide à aller vers la parité, nous pouvons l'approuver, surtout après la grève des femmes», renchérit son collègue démocrate-chrétien Erich Ettlin (OW), encourageant les femmes à croire en elles.

Chiffres à l'appui

Les partisans ont souligné le caractère peu intrusif du projet, concocté à l'origine par la conseillère fédérale socialiste Si-

monetta Sommaruga. Seules les entreprises cotées en bourse sont concernées. Elles bénéficieront d'un délai de cinq ans (conseils d'administration) et de dix ans (directions) pour atteindre les valeurs indicatives. Si elles n'y parviennent pas, il leur suffira d'en expliquer les raisons dans le rapport de rémunération et de proposer des solutions pour y remédier. Aucune sanction n'est prévue – «c'est pour cela qu'il ne faut pas parler de quotas!», ont insisté plusieurs sénateurs.

Les statistiques ont également été invoquées. Anne Seydoux (PDC/JU) et Christian Levrat (PS/FR) ont fait valoir que, selon diverses études, les femmes stagnaient en-dessous des 10% dans les directions, et autour des 20% dans les conseils d'administration. Ces proportions tranchent avec celles des diplômées du degré tertiaire (universités, EPF, hautes écoles, etc.), qui tournent autour des 50%, et dépassent souvent les hommes.

Discrets opposants

Elément remarquable, le temps de parole a été quasi monopolisé par les promoteurs du projet. Les opposants ne se sont pas pressés au portillon pour s'exposer. L'un des rares à s'exprimer, Beat Rieder (PDC/VS), a estimé qu'agir au niveau de la direction, responsable de la conduite opérationnelle, «revenait à une intervention directe dans la liberté d'entreprise». Il aurait préféré ne fixer de pourcentage que pour les conseils d'administration, l'organe stratégique. «Avec le temps, une hausse de

la représentation féminine dans les conseils d'administration déteindra sur les directions.»

Mais ces arguments n'ont pas convaincu. «Si ce projet était intrusif, je comprendrais les inquiétudes, mais ce n'est vraiment pas le cas», a contré Konrad Graber (PDC/LU). Et de citer son expérience personnelle de président d'Emmi, fabricant de produits laitiers. «Il y a quelques années, nous n'avions quasi pas de femmes dans les organes dirigeants. Et aujourd'hui, nous en comptons 25% dans la direction et 44% dans le conseil d'administration. Nous n'avons pas cherché intentionnellement des femmes, cela s'est fait naturellement durant le recrutement.»



“C'est presque embarrassant de devoir s'étendre autant sur la question. La mesure proposée est hyper douce.”

BEAT VONLANTHEN
CONSEILLER D'ETAT (PDC/FR)